



Les convictions s'affirment mieux quand elles s'expriment

Les Clubs du CEPS, c'est une méthode éprouvée et une convivialité partagée et respectée. La singularité de notre démarche consiste à réunir dans un cadre restreint et privilégié quelques personnalités sélectionnées en fonction de leurs compétences et des responsabilités qu'elles assument.

La Méthode des Clubs

Lors des sessions, nous appliquons les « Chatham House rules ». En l'occurrence chacun a le droit de reprendre les idées exprimées pendant ces rencontres, mais il n'est pas permis de communiquer des informations sur l'auteur des propos ou sur le lieu où ils ont été tenus.

Chaque session est l'occasion de convier une ou deux personnalités extérieures afin d'intervenir et de réagir sur le thème qui a été défini pour l'ensemble du cycle. Afin d'instaurer une véritable cohérence des débats, les intervenants sont invités à répondre à plusieurs questions pour permettre de cerner et d'analyser la problématique, de proposer des recommandations, de définir des modalités d'application.

Au terme du cycle de travail, un rapport final est réalisé afin de reprendre et de synthétiser l'ensemble des interventions, réactions et commentaires au cours des diverses sessions du club. En outre, il n'est demandé aucune participation financière aux personnalités conviées. Autant que faire se peut, les membres s'engagent à suivre l'intégralité du cycle. Leurs prises de positions ainsi que leurs opinions exprimées au cours des débats ne font l'objet d'aucune diffusion publique.

La Formule des Clubs

Que ce soit à Paris, à Casablanca ou à Londres, à Bruxelles ou à Abidjan, les sessions suivent un ordre du jour encadré afin de garantir une plus grande efficacité et productivité. A chaque sessions du club, une personnalité ou deux interviennent une quinzaine de minutes puis répondent pendant le reste du dîner aux questions des participants.

Elles se tiennent selon les modalités suivantes :

20h00 - 20h30 : Cocktail d'accueil
20h30 - 20h45 : Présentation de la problématique
20h45 - 21h15 : Interventions
21h15 - 22h15 : Réactions et commentaires
22h15 - 22h30 : Synthèse et conclusion



LE PÔLE SOCIÉTÉ(S) DE DEMAIN

Le CEPS anime 27 clubs multidisciplinaires regroupés en 6 pôles stratégiques, dont le pôle Société(s) de demain.

Le XXI^e siècle pose des défis sociétaux sans précédent. Nos sociétés vont devoir faire face à des points de rupture qui vont entraîner de nouvelles organisations, de nouvelles solidarités entre individus et de nouvelles relations au sein des entreprises. Le but de ce pôle est d'anticiper les évolutions qui vont modifier et structurer les sociétés de demain et d'étudier les changements de paradigmes qui s'imposent aux organisations.

AVANTAGES MEMBRES

- Invitations : vous êtes conviés à participer aux clubs choisis lors de votre cooptation et à des événements culturels.
- Rencontres uniques : l'opportunité d'être associé de manière privilégiée à des échanges de sens avec des personnalités de très haut niveau.
- Réseau : avoir accès au réseau du CEPS, composé par plus de 920 décideurs.
- Synthèses : chaque membre reçoit l'essentiel de ces rencontres sous la forme de synthèses (notes d'étonnement).
- Revue : être membre, c'est enfin recevoir la revue Prospective Stratégique éditée par le CEPS ainsi que d'autres publications.

Les 6 clubs du pôle Société(s) de demain



Nous assistons à une accélération et à une amplification des mutations dans l'ensemble des champs économiques et sociaux. Ce club a vocation à détecter les grandes tendances sur les sujets émergents (business intelligence, innovation, nouveaux outils...).



L'urbanisation et l'organisation des villes actuelles et futures restent à (re)définir... Pour relever ces défis, le CEPS a créé un club qui vise à alimenter l'innovation et à confronter les expertises et les expériences sur l'avenir des agglomérations et des « villes-régions ».



Aujourd'hui la transformation s'accélère sous l'effet de facteurs multiples qui impactent profondément les organisations. Il s'agit de définir et de réapprécier la spécificité du rôle du décideur et étudier les stratégies de réussite dans un contexte en très forte mutation.



Le contexte actuel transforme profondément les équilibres classiques et impose le renouvellement du schéma de l'entreprise et la redéfinition de ses relations avec les parties prenantes. Ce club s'attache à déterminer le juste périmètre de l'entreprise essentielle et la place de l'Homme en son sein.



Ce cercle réunit les acteurs du secteur de l'e-Santé dans un climat de confiance et offre une approche technique du sujet mais néanmoins ouverte et holistique couvrant différentes thématiques spécifiquement dédiées à l'innovation technologique dans la santé.



Plusieurs données font évoluer le pacte social : mutations technologiques, accroissement de l'espérance de vie, développement de nouvelles solidarités... Le club analyse comment assurer la cohésion sociale, le rôle de l'État face à ces évolutions et points de ruptures.

ILS SONT INTERVENUS DANS LE CADRE DE CE PÔLE*

Marc le BOZEC, Gérant – Pluvalca biotech • **André CHOULIKA**, Pdg – Collectis • **Bruno BONNELL**, Président – Robolution Capital, Chef de File de la filière robotique, Président – AWABOT et SYROBO • **François HISQUIN**, Pdg – Octo Technology • **Axelle LEMAIRE**, Secrétaire d'État chargée du Numérique, auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique • **Bernard BARBIER**, Conseiller du Président pour la cyber sécurité – Sogeti • **Benoît THIEULIN**, (en tant que) Président – Conseil National du Numérique • **Laure de la BRETECHE**, Secrétaire Générale à la Réforme de l'État • **Jean-Paul DELEVOYE**, Président du Conseil Économique Social et Environnemental • **Jacques MARZIN**, Directeur – Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication de l'État (DISIC) • **André RENAUDIN**, Président – AG2R LA MONDIALE • **Michel COMBES**, (en tant que) PDG – Alcatel Lucent • **Jérôme BEDIER**, Directeur Général Délégué et Secrétaire général – CARREFOUR • **Jean-Charles DECAUX**, Codirecteur général – JCDecaux • **Martin HIRSCH**, Directeur général – APHP • **Bruno METTLING**, (en tant que) Directeur des Ressources Humaines Groupe – ORANGE GROUPE • **Bertin NAHUM**, PDG et fondateur – MEDTECH • Professeur **Guy VALLANCIEN**, Chirurgien urologue, professeur à l'Université Paris Descartes, membre de l'Académie Nationale de Médecine de Chirurgie, Fondateur et président de l'École Européenne de Chirurgie, Rapporteur au Ministère de la Santé • **Bernard KOUCHNER**, Cofondateur – Médecins sans frontières et de Médecins du monde, ancien Ministre notamment des Affaires Étrangères et de la Santé • **Richard BLAKEWAY**, (en tant que) Maire Adjoint de Londres • **Michel DERDEVET**, (en tant que) Secrétaire Général et Membre du Directoire – ERDF • Général **Denis MERCIER**, Chef d'État Major de l'Armée de l'Air • **Guy LACROIX**, (en tant que) Président Directeur Général – COFELY INEO du GROUPE GDF SUEZ • **Christian ESTROSI**, Maire de Nice et ancien Ministre • **Franck LACROIX**, Directeur Délégué R&D, Urbanisme et Énergie – EDF • **Moral CHIBOUT**, Directeur Général – Autolib • **Marc LORTIE**, Ambassadeur du Canada en France

**liste non exhaustive*

RETROUVEZ LES SYNTHÈSES DE CHAQUE SESSION SUR www.ceps-oing.org

• **Contact** : **Socheata Chea**, Responsable du Club Boussole Nouvelle Vague, socheata.chea@ceps-oing.org
Stephanie d'Ardier, Responsable du Club Entreprise Essentielle, stephanie.dardier@ceps-oing.org
Hélène Pichon, Responsable des Clubs e-Santé, Ville de Demain, Décideurs, Cohésion sociale, helene.pichon@ceps-oing.org